

Paris, le 7 juillet 2025, 17h45

## BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ DE RUBIS CONTRACTÉ AVEC LA SOCIÉTÉ EXANE BNP PARIBAS

Au titre du contrat de liquidité confié par la société Rubis à Exane BNP Paribas, en date de dénouement du 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- · 62 375 titres Rubis
- . 925 747 €

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2025, il a été négocié un total de :

- · À l'achat, 108 137 titres, pour un montant de 2 895 108 € (646 transactions)
- · À la vente, 133 191 titres, pour un montant de 3 604 518 € (939 transactions)

## Il est rappelé que :

- 1- Lors du précédent bilan semestriel au 31 décembre 2024, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - · 85 679 titres Rubis
  - · 259 101 €
- 2- Au cours du 2ème semestre 2024, il a été négocié un total de :
  - · À l'achat, 183 912 titres, pour un montant de 4 885 003 € (1 146 transactions)
  - · À la vente, 179 042 titres, pour un montant de 4 797 178 € (1 414 transactions)
- 3- Au 1<sup>er</sup> juillet 2021, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2021-01 du 22 juin 2021, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - · 51 976 titres Rubis
  - . 1 132 714 €
- 4- Au 31 décembre 2018, date de la mise en œuvre de la décision AMF 2018-1 du 2 juillet 2018, les moyens suivants figuraient sur le compte de liquidité :
  - · 36 128 titres Rubis
  - · 1 487 705 €